l'Andréanais

339
janvier/février

Bulletin municipal d'information

ACTU P4-P5

Les projets Cœur de Bourg

Saint-André des Eaux

www.saint-andre-des-eaux.fr

Khor immobilier

Khor immo | francelot

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE SUR LA PRESQU'ÎLE DE GUÉRANDE

ET EN LOIRE-ATLANTIQUE!

Toutes nos opérations de logements neufs : maisons, appartements et terrains à bâtir sur

www.khorimmobilier.com - www.francelot.com

Nous **recherchons** en permanence des **terrains** :
- sur la **presqu'île de Guérande** et dans la Région Pays-de-la-Loire
- pour réaliser nos **opérations d'aménagement et de promotion**
- **contactez-nous**

DIRECTION RÉGIONALE PAYS-DE-LA-LOIRE

02 51 80 50 40 - nantes@francelot.com - www.groupekhorimmobilier.com

LE SPÉCIALISTE DE LA MAISON INDIVIDUELLE GROUPÉE ET DE L'URBANISME HORIZONTAL SEMI-DENSE

Khor immobilier, une marque des sociétés :
Francelot SAS - capital 30 000 000€ - 319 086 963 RCS Versailles // Khor immo SAS - capital 40 000 000€ - 802 980 185 RCS Versailles

crédits photos : ©AUM/Clandoeil.fr

Édito

Chères Andréanaises, Chers Andréanais,

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année, à vous et vos proches, pleine de joie, de plaisir et d'épanouissement tant professionnel que personnel.

Lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 12 janvier 2024, à 19h00, à l'Espace du Marais, nous aurons le plaisir de vous retrouver afin de célébrer cette nouvelle année et vous dévoiler les projets municipaux que nous portons avec énergie depuis maintenant 1 an, avec pour seule boussole l'intérêt général.

Malgré le contexte inflationniste, je vous le redis, nous n'augmenterons pas le taux communal de la taxe foncière jusqu'à la fin du mandat : il n'a pas bougé depuis 2017.

Et pour la 2ème année consécutive, nous avons décidé de geler les prix des repas servis au restaurant scolaire. Il s'agit d'un effort important mais pleinement assumé, qui repose sur les finances saines de la commune.

Elles nous permettent également d'appréhender sereinement les futurs projets d'aménagement décrits dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt « CŒUR DE BOURG », que vous pourrez découvrir en pages 4 et 5. Le plan guide opérationnel, qui est le document d'urbanisme de référence, a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 20 novembre 2023.

Ainsi donc, les deux groupes composant le conseil municipal se retrouvent et partagent une vision commune du Saint-André-des-Eaux de demain. Je ne peux que m'en réjouir ! Il faut dire que ce plan stratégique est le fruit de « cogitations croisées » (!) des élu·e·s et des citoyens volontaires membres des commissions extra-municipales.

Il réaffirme une stratégie de l'habitat volontariste, visant à offrir aux jeunes ménages des logements diversifiés au plus près des commerces et des services, et entérine l'emplacement du jardin public.

Je me félicite enfin de la prochaine acquisition par la commune du terrain qui permettra à terme le transfert du Centre de Secours. Je salue ici les efforts déployés par les sapeurs-pompiers, qui se sont associés à cette démarche. C'est une première pierre à l'édifice commun ! L'équipe majoritaire fait de la concrétisation de ce projet l'une de ses priorités de la fin du mandat.

Notre ville est en mouvement, elle évolue avec vous et pour vous. Je tiens à remercier les Andréanaises et Andréanais, actrices et acteurs du dynamisme de notre commune. Je remercie également les agents communaux qui travaillent sans relâche à nos côtés. Une nouvelle année débute, plus que jamais mon ambition est d'être un maire de proximité et à l'écoute. Je sais pouvoir compter sur une équipe soudée et j'en mesure la chance. Après un an d'exercice, c'est avec détermination mais humilité que je poursuis la mission que vous m'avez confiée.

Bien à vous,

Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE

Mathieu Coënt

État-civil
Lundi de 9h à 12h30
Mardi de 9h à 12h30 - 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h30
Jeudi de 9h à 12h30 - 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h30 - 14h à 16h
Samedi de 9h à 12h

CCAS
Mêmes horaires d'ouverture que l'état-civil, sauf le samedi

Urbanisme
De 9h à 12h30 :
Lundi, mercredi et vendredi
et les 1er et 3e samedis du mois
Accueil téléphonique :
Lundi et vendredi, de 9h à 12h30

Bibliothèque
Mardi
de 15h à 18h
Mercredi
de 10h à 12h30
et de 15h à 18h
Samedi
de 10h à 12h30

Végéterie
Du 1er octobre au 31 mars
Lundi et mercredi
de 14h30 à 18h
Samedi
de 9h à 12h15
et de 14h30 à 18h

Mission locale
Les vendredis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au :
02 40 22 50 30

Amélioration habitat
Sur rendez-vous au :
02 51 76 10 00

Collecte Bacs jaunes
Le mardi à partir de 5h
(à sortir la veille)
Tous les 15 jours
suivant secteurs

Ramassage des encombrants
(4e jeudi du mois)
Uniquement sur appel au n°vert
0 800 393 395 au plus tard la veille de la collecte avant midi.

Conception et rédaction : Service communication de la mairie
Crédit photos : Jérôme Bosger, Saint-Nazaire Renversante, Freepik - Impression : Imprimerie Le Sillon
Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé
ISSN 2967-1396
Dépôt légal N° 2491
IMPRIM'VERT®
BROCHURE BAC DE TRI

L'appel à manifestation d'intérêt Coeur de Bourg, dans lequel la commune s'est inscrite, prend corps au travers de son plan-guide, adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 20 novembre 2023.

Construit en collaboration avec l'agence d'urbanisme ADDRN et l'agence MAGNUM, il exprime la vision d'avenir et les axes structurants de requalification de notre centre-bourg :

► aller vers une **urbanisation qualitative**, privilégiant le renouvellement des espaces publics valorisant le cadre de vie **avec une place de la nature plus importante** (jardin public, parc urbain…).

► conforter l'offre de **commerces de proximité,** valoriser et créer de nouveaux équipements (médiathèque).

► traiter de la **stratégie habitat** et affirmer le centre-bourg comme **offre de logements diversifiée** au plus près des commerces et services **afin d'accueillir des jeunes ménages** tout en répondant aux enjeux de l'objectif « zéro artificialisation nette ».

► prendre en compte les enjeux des mobilités en **facilitant les déplacements alternatifs à la voiture individuelle** vers et dans le centre-bourg.

Un objectif

Présenter au Département un dossier solide afin de bénéficier d'un soutien financier optimal permettant de mener à terme les projets de requalification urbaine.

Une particularité

La co-construction à l'honneur

Cette vaste et ambitieuse opération de programmation urbaine est le fruit des réflexions des équipes « projet » successives, constituées d'élu·es, des services du Département et de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE, des intentions travaillées finement en amont par les 3 commissions extra-municipales et de temps forts participatifs.

DES PROJETS SE

Un jardin public ou comment accueillir la nature en ville

Imaginé comme un espace de respiration, il prendra place sur la parcelle communale située impasse du Parvis. Bordé d'un cheminement doux (la desserte des stationnements et garage existants sera assurée par l'impasse du Val André). Il permettra également de pacifier la zone arrière de la mairie.

Ce futur ilot de verdure dans le centre est pensé comme un lieu de rencontre ombragé, de repos et de jeux pour les jeunes enfants.

Le budget de 100.000 € alloué à ce projet permettra la réalisation d'un équipement de qualité remplissant le double objectif de dynamisation et de végétalisation du centre-bourg.

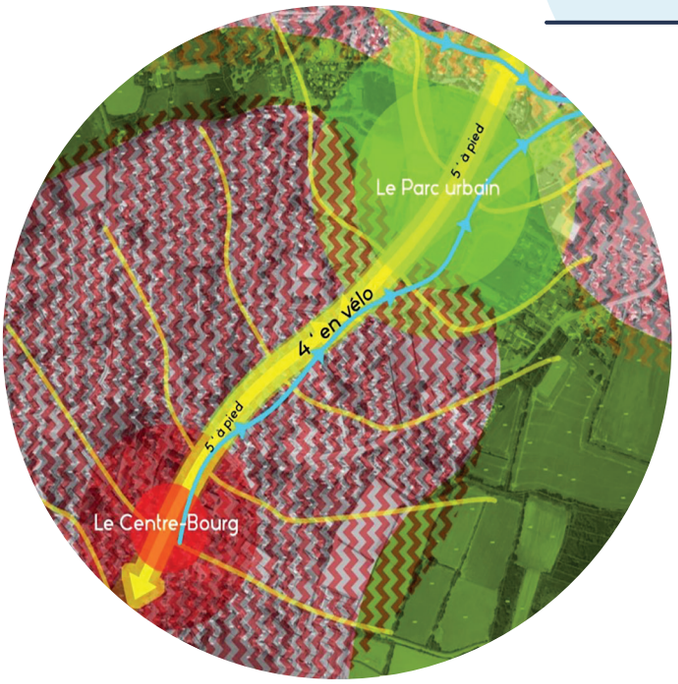

DESSINENT A COURT TERME

Une stratégie commerciale pour une attractivité renforcée du centre-bourg

L'offre commerciale actuelle est cohérente au regard de la population de la commune et des flux existants : c'est ce qu'avait révélé l'étude confiée à la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) en septembre 2022.
Il s'agit donc de la conforter.

L'effort à court terme porte sur le renforcement de l'axe commercial majeur constitué par le linéaire rue de la Mairie/rue de Bretagne qui sera complété par l'ilot de l'ancienne tôlerie.

L'accueil de la librairie « La Serre aux Livres » dans la salle du Parvis (local communal) a déjà permis de combler la rupture commerciale qui existait.

Après démolition de l'ancienne tôlerie, de nouvelles cellules commerciales viendront enrichir l'offre commerciale du centre-bourg.

La médiathèque : un équipement culturel de premier ordre

Le projet de médiathèque, futur pôle culturel majeur sur le territoire communal, a trouvé « son » architecte au terme de la procédure restreinte de maîtrise d'œuvre ou « concours d'architectes », en la personne de l'ATELIER RONAN PRINEAU ARCHITECTE de Nantes.

L'objectif de démarrage des travaux est fixé à fin 2024.

Ce projet de renouvellement urbain au cœur du centre-bourg, même s'il préexistait, trouve toute sa place dans le plan-guide puisque, au-delà du bâtiment lui-même, une réflexion est menée sur ses abords et ses accès.
Il est prévu de valoriser l'espace paysager de la mare afin de conforter un parcours piéton.

Le parc urbain, dans une identité bocagère préservée

Après le centre-bourg à vocation citoyenne et commerçante, les abords du complexe sportif constituent un 2ème pôle dédié aux activités sportives et de loisirs. Son caractère bocager particulièrement riche en fait également un lieu de promenade apprécié des Andréanais.

Le projet inscrit au plan-guide va consister à rassembler ces deux pôles grâce à une identité paysagère commune. L'ouverture d'un cheminement entre les écoles élémentaire et maternelle Jules Ferry et le parc est également prévue à court terme.

Les espaces libres auront vocation à apporter des usages complémentaires de type récréatif. Un parcours sportif de plus de 2 km sera aménagé et clairement identifiable grâce à des pancartes et du marquage au sol : agrès individuels ou de groupe, obstacles équestres, jardin pédagogique, gradins, bancs et tables de pique-nique viendront jalonner le futur circuit.

Le Plan vélo 2023-2028 adopté !

Le vélo comme mode de transport actif semble de plus en plus plébiscité par les habitant·e·s de notre commune. C'est ce que confirme le volume croissant de sollicitations que les élus reçoivent. Il s'agit aussi d'un moyen efficace pour apaiser l'espace public et pour lutter concrètement contre les émissions de CO2 liées au transport.

Lors du conseil municipal du 18 décembre 2023, vos élus ont voté la délibération-cadre « Plan vélo 2023-2028 ». Imaginé à une échelle de 6 ans, ses nombreuses actions structurantes sont destinées à faciliter l'usage du vélo comme mode de transport attractif au quotidien. Ce plan s'articule autour d'une vision concrète : faire de Saint-André-des -Eaux une commune qui rend accessibles et sécurisés tous les types de déplacement à vélo, pour tous ses habitant·e·s. Il s'articule autour de 4 axes :

axe 1 ► aménager des itinéraires communaux

Avec l'appui d'un cabinet spécialisé, un travail est engagé pour rendre la voirie municipale existante plus favorable à l'accueil et à la sécurité de tous les types d'usagers à vélo. Stratégie de réduction des vitesses et réflexion sur le plan de circulation incluant la hiérarchisation des voies permettront d'orienter les flux motorisés vers les axes les plus adaptés, préservant les voies de dessertes résidentielles pour une circulation apaisée propice au vélo. En projet également, des aménagements cyclables en site propre ou en partage de voirie, une montée en gamme des revêtements des chemins ruraux et une attention portée à la signalétique.

axe 2 ► aménager des itinéraires intercommunaux

Les enjeux ici concernent la mobilité professionnelle quotidienne et le tourisme. L'objectif est de développer des liaisons cyclables continues et sécurisées depuis Saint-André-des-Eaux vers les communes limitrophes, en collaboration étroite avec les agglomérations de la CARENE, de Cap Atlantique et avec le Département qui sont les collectivités compétentes pour aménager ces itinéraires.

axe 3 ► développer des services vélo

L'objectif de cet axe est de proposer aux cyclistes des services en matière de stationnements sécurisés avec des arceaux-vélo et abris-vélo disposés à proximité des commerces, services publics, espaces de loisirs mais aussi avec des aires de réparation et gonflage pour les personnes les moins équipées à domicile.

axe 4 ► informer et sensibiliser

Enfin, Il importe de démocratiser les compétences nécessaires à une pratique sécurisée du vélo. Des actions de formation pourront être organisées et des événements de type « Tous en selle » reconduits pour sensibiliser largement.

Ce « Plan vélo » constitue une première étape ambitieuse pour offrir à moyen terme une possibilité effective de se déplacer autrement à l'échelle de notre territoire de vie.

Plan Vélo : premières actions concrètes en matière de stationnement et d'entretien

Depuis novembre 2023, 22 appuis-vélo, un abri couvert de grande capacité et une station de réparation-gonflage ont été déployés dans des sites clés du centre-bourg. L'objectif est de faciliter le stationnement des vélos dans les lieux les plus fréquentés.

Un abri vélo de 30 places a donc été installé dans la cour de récréation de l'école élémentaire Jules Ferry, offrant aux élèves un espace sécurisé et abrité pour leurs bicyclettes.

Cet équipement s'ajoute à 22 nouveaux appuis vélo positionnés stratégiquement dans toute la commune, renforçant ainsi les possibilités de stationnement et d'attache des cycles. Ils ont été installés à l'aire de jeu des Guifettes, à proximité des terrains de pétanque, devant les locaux occupés par l'association « L'outil en Main », à l'entrée ouest du complexe sportif, devant l'école primaire Jules Ferry ainsi qu'à proximité de l'arrêt de bus de la Ville Roüello.
En complément, une station de réparation et de gonflage a été mise en service sur la place de l'Église. Elle est dotée d'une pompe manuelle avec embouts de gonflage ainsi que d'une dizaine d'outils permettant d'effectuer de petites réparations et réglages.

Comme l'a souligné Thibault Chevalier, élu délégué aux mobilités douces et en charge du Plan Vélo : « *Nous espérons que ces nouveaux équipements contribueront à donner envie aux andréanais·es, jeunes et moins jeunes, de choisir encore davantage le vélo pour leurs déplacements qui le permettent.* »

Un service vélYcéo plus accessible

La tarification solidaire s'étend à vélYcéo à partir du 1er janvier 2024. A compter de cette date, le prix de l'abonnement annuel sera calculé en fonction du quotient familial de l'abonné(e).

Plus d'infos sur velyceo.com ou 02 40 00 75 75

Vidéoprotection

La commune de Saint-André-des-Eaux, dont la population a doublé en 15 ans, est reconnue et appréciée pour sa tranquillité. Néanmoins, comme la plupart des communes de cette strate, elle n'échappe pas à certains actes d'incivilité.
C'est en 2015 que le dispositif de vidéoprotection a été mis en place.

Pascal Goyal, adjoint délégué à la sécurité, voirie, travaux, accessibilité :
« Lors de notre prise de fonction en décembre 2022, 1/3 de ces caméras étaient dysfonctionnelles et un rapport du gestionnaire nous indiquait que le système informatique de gestion était défaillant car dépassé techniquement. Nous avons repris les choses en main et ces caméras en panne ont été rapidement remises en état. Depuis, nous avons fait le choix de travailler avec la société LUCITEA qui assure déjà cette prestation à Saint-Nazaire et à Pornichet. »

La vidéoprotection consiste à placer des caméras dans un lieu public ou privé pour prévenir et lutter efficacement contre tout acte de malveillance (intrusion, vol, agression, violence, dégradation, destruction,etc.).

« Les élu·es et l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), les services de l'état et la Gendarmerie ont travaillé conjointement afin de déterminer très précisément les points de déploiement de notre futur réseau de vidéoprotection. Il est nécessaire de renforcer l'existant par l'ajout de caméras et d'améliorer la qualité de collecte des images en recourant à des techniques plus adaptées. »

Un plan pluriannuel ambitieux sur 4 ans a été élaboré. A terme, ce sont donc 57 caméras qui seront réparties sur tout le territoire de la commune, reliées par fibre optique ou voies hertziennes. Toutes les entrées et sorties de la commune seront ainsi sécurisées.

Le budget global de l'opération est estimé à 500.000 €, dont 118 500 € engagés en 2023 (50.000 € pour la remise à niveau de l'existant) et 113.000 € prévus en 2024.

Terrains de tennis interieurs et extérieurs

Réhabilitation complète

Lors du vote du budget principal en avril 2023, il était prévu une simple rénovation partielle des revêtements de surface, pour un coût global de 220.000 €.

Les diagnostics du bureau d'étude LABOSPORT ont malheureusement mis en évidence un état très dégradé des terrains, intérieurs et extérieurs, avec un défaut de planéité important.

Ce sont des désordres évolutifs, aussi bien en intérieur avec une présence d'eau sous l'existant, qu'en extérieur avec la présence de racines occasionnant la création de bosses et de flaches (dénivellations). Nous avons pris la décision d'assumer le montant des travaux de réhabilitation complète (déconstruction et reconstruction) afin que l'ouvrage soit conforme à la norme en vigueur et qu'il puisse bénéficier d'une garantie décennale.

Le chiffrage estimé à 850.000 € (courts intérieurs 396.000 € TTC courts extérieurs 432.000 € TTC) sera proposé au prochain budget prévisionnel.

La rénovation des courts intérieurs débutera au printemps. Celle des courts extérieurs est programmée en septembre afin de ne pas perturber les tournois de l'été organisés par le Tennis Club Andréanais. Nos équipements sportifs communaux sont souvent mis en avant voire enviés. Il est de notre responsabilité de veiller à leur entretien régulier afin de ne pas mettre en péril la pratique sportive et la pérennité des associations qui portent ces pratiques.

Cette décision s'inscrit par ailleurs dans l'engagement que nous avons pris de poursuivre les travaux de modernisation du complexe sportif, option préférée au coûteux projet de halle festive porté par nos prédécesseurs, dont la pertinence n'était pas avérée.

Tranquillité publique

La demande de tranquillité publique est légitime et des nuisances sonores répétées peuvent altérer la qualité de vie des habitants, notamment en centre-bourg.

Rappelons qu'en cas de nuisances avérées, la Gendarmerie doit être contactée afin que les faits puissent être constatés et les auteurs appréhendés.

De son côté, la Municipalité joue son rôle en veillant à entretenir des liens étroits et constants avec les forces de l'ordre. Ses moyens d'action internes seront renforcés dans les mois à venir grâce à la formation de policier municipal que va entreprendre l'actuel Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Dans le cadre du plan pluriannuel de déploiement de la vidéoprotection, deux caméras seront installées à l'arrière de l'Église et deux autres place de la Mairie pour renforcer la surveillance et la dissuasion en centre-bourg.

S'ajoutera l'amélioration de l'éclairage public, inscrite comme prioritaire et déjà à l'étude.

CARRIER
Peinture & Décoration
Saint-André des Eaux
02 40 42 23 02 - 06 66 51 32 80
ncarrierpeinture@orange.fr

AU FOURNIL ANDREANAIS
BOULANGERIE • PATISSERIE • SANDWICH
10 rue de la Chapelle
44117 Saint-André des Eaux
02 40 01 24 74
au-fournil-andreanais.eatbu.com

ATLANTIQUE OUVERTURES
Fabricant-poseur de vos projets
OUVERTURES
FERMETURES
VERANDAS
PORTAILS
PORTES
www.atlantiqueouvertures.com
ST NAZAIRE 02 40 19 01 19

Charcuterie de la Brière
Bruno GARANNE
Boucherie - Charcuterie - Traiteur
09 52 14 06 02
Rillettes de porc
1er prix avec Médaille d'Argent
Saucisson à l'ail
3ème prix avec Médaille d'Argent
Meilleur apprenti du Loir-et-Cher
Médaille de Bronze
du Meilleur Apprenti de France
10 Rue de Bretagne 44117 SAINT ANDRÉ DES EAUX
charcuteriedelabriere@gmail.com - Facebook : Charcuterie de la Brière

L'Atelier du Sellier
latelierdusellier4@orange.fr
3 rue Denis Papin 44600 Saint-Nazaire
latelier-du-sellier.fr
02 51 10 07 51 / 06 72 10 02 29

l'Adresse
l'immobilier coopératif
Transaction immobilière
NEUF & ANCIEN
02 44 07 07 61
standre@ladresse.com
21 bis rue de la Gare - SAINT-ANDRÉ DES EAUX

TAXI CORINNE
Licence SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX
My Lady Driver
RÉSERVEZ VOTRE TAXI AU 07 80 62 54 57
COURTES & LONGUES DISTANCES
AU DÉPART OU À DESTINATION
DE SAINT-ANDRÉ DES EAUX
VOS DÉPLACEMENTS Privés & Affaires dans toute la France

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
SARL VINCENT TARTOUÉ
54 Route de Fondeline
ZI de Brais
44600 Saint-Nazaire
Tél. 02 40 88 04 49
Mobile 06 07 75 28 23
vincent.tartoue@orange.fr

Automobiles Diffusion Economie Services
Laurent Delanoue - EURL A.D.E.S
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS
6 rue de l'Océan - 44117 Saint-André des Eaux
Tél. 02 51 10 62 10
www.adesweb.com / E-mail : contact@adesweb.com

CHARIER
ROUTES & TRAVAUX URBAINS
La Turballe
Travaux Publics & Particuliers
Vente de matériaux
sguidoux@charier.fr - Tél. 02 40 23 30 60
Carrière de Bréhet - BP 31007 - 44356 LA TURBALLE Cedex

GESTAL
NOTRE ÉNERGIE À VOTRE SERVICE
• Electricité Générale
• Aéronautique
• Maintenance Electromécanique
• Serrurerie - Chaudronnerie
• Tuyauterie - Plomberie
• Bobinage Moteur
ZA des Pédras • 60 rue de la Gare • 44117 Saint-André des Eaux
Tél 02 40 01 28 54 • www.gestal.fr

outremer
agence conseil en communication
25 ans d'expérience au service de la communication des entreprises et des institutions
301 avenue de Lattre de Tassigny • 44500 La Baule
02 40 60 02 40 • www.outremer.fr

LECORPS AMÉNAGEMENT
MENUISERIE - AGENCEMENT
Pour les particuliers & les professionnels !
02 40 60 02 41
contact@lecorps-amenagement.fr
www.lecorpsamenagement.fr
10 rue Gustave Eiffel - ZI de Brais
44600 Saint-Nazaire
MENUISERIE INTERIEURE
MENUISERIE EXTERIEURE
CUISINE MEUBLE SUR MESURE
MAGASIN BUREAU
BAR RESTAURANT

École Jules Ferry

Cinéma de Noël : comme les années précédentes, tous les enfants ont vu un dessin animé de Noël au cinéma Tati la dernière semaine avant les vacances. Cette année c'était « L'incroyable Noël de Shaun le mouton ». Lors de cette même semaine, les enfants ont partagé le traditionnel goûter après avoir interprété les chants de Noël qu'ils avaient préparés.

Sortie à la caserne des pompiers : début décembre, les classes de petite et moyenne section ont visité la caserne des pompiers. Au programme : visite des lieux, découverte des camions et des tenues, ateliers secourisme.

Lire et faire lire : cette année encore, grâce aux bénévoles de l'amicale laïque, l'opération « Lire et faire lire » peut être menée. Les bénévoles viennent chaque lundi midi pour lire des histoires aux enfants en les aidant ainsi à rentrer dans le monde de l'écrit et de la culture livresque.

Tir à l'arc avec l'USEP : en novembre et en décembre, les classes de grande section sont allées au gymnase pour prendre des cours de tir à l'arc avec Erwan, éducateur sportif de l'USEP. Les enfants ont appris à tirer avec des arbalètes et des arcs. Il faut réussir à mettre la flèche pour ensuite atteindre les cibles. Certaines et certains ont réussi à mettre en plein dans le mille ! Et en janvier et en février, toutes les classes de l'école feront de la gymnastique avec l'USEP !

Les portes ouvertes

► Mardi 16 janvier 2024 de 17h à 19h école maternelle Jules Ferry

Les inscriptions de la rentrée 2024 sont ouvertes pour les enfants nés en 2021 et 2022. Les inscriptions se font en mairie avec le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.
Le Directeur reçoit les nouvelles familles pour des visites de l'école sur rendez-vous.
Pour réserver un rendez-vous, vous pouvez contacter l'école par téléphone au 02 40 01 25 31 ou par mail à l'adresse **ce.0441670b@ac-nantes.fr.**

Sortie nature : Les élèves de grande section participent au projet de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE « Carnet de voyage » avec la galerie Hazy du Pouliguen. Ils sont sortis dans la campagne pour collecter des végétaux avec Thierry Merré, Directeur de la galerie Hazy, artiste et animateur d'ateliers photographie, et Emmanuelle Croizer et Céline du CPIE. Trois groupes ont été constitués en ateliers pour s'intéresser à la faune, à la flore et aux sens que l'on peut utiliser pour profiter de la nature. Puis, l'après-midi, ils ont confectionné un herbier avec toutes les plantes et les autres trésors collectés. Par la suite les grandes sections visiteront la galerie Hazy et une classe réalisera des cyanotypes avec Thierry Merré. Le cyanotype est une technique d'impression photographique qui date des débuts de l'histoire de la photographie. Les résultats sont reconnaissables à leur couleur bleu cyan intense. Les cyanotypes des élèves seront exposés sur la commune en fin d'année et édités sous la forme d'un carnet.

École Notre-Dame

Ma maison

Avant les vacances de la Toussaint, les élèves de CP CE1 ont assisté au spectacle « Ne m'attends pas ! » à Bain Public à Saint-Nazaire.
Début novembre, Véra, la marionnettiste, et Lucile, la scénographe, sont venues dans la classe pour faire des ateliers.
Au programme, découverte de la gravure avec Lucile, atelier théâtre et jeux d'ombre avec Véra.

Que de belles découvertes pour les élèves !

► Samedi 10 février 2024 de 10h à 12h, école Notre Dame du Sacré-Cœur

Visite des classes et des travaux d'élèves et rencontre avec l'équipe pédagogique.
Pause gourmande et présentation des associations de parents d'élèves APEL et OGEC.
Inscription et information sur la vie de l'école, ses services, ses horaires, ses projets et ses différentes manifestations.

Pour une pratique sportive éclairée

Afin de poursuivre nos actions d'économie d'énergie sur la commune, nous allons changer l'éclairage de la piste d'athlétisme cet hiver. L'équipement vieillissant, avec des projecteurs très énergivores et peu efficaces, méritait une rénovation.
En effet, l'installation de projecteurs à LED génèrera une économie d'énergie d'environ 50% pour une efficacité d'éclairage optimum, permettant aux différents clubs sportifs de s'entrainer dans de meilleures conditions.
Durant l'année 2024, le poteau d'éclairage de l'ancien terrain annexe sera démonté.

Les mégots

Chaque année, plus de 23 milliards de mégots sont jetés dans l'espace public. Une grande partie d'entre eux finit dans les eaux pluviales. Au contact de l'eau, ils relâchent des substances particulièrement toxiques (dont de l'arsenic ou de l'ammoniac) et se fragmentent même en micro-plastiques, causant des ravages sur les écosystèmes et la biodiversité.

Pour lutter contre cette pollution, la commune de Saint-André-des-Eaux mène une politique volontariste et active contre la pollution liée aux mégots. Elle a décidé de contractualiser avec l'éco-organisme Alcome qui est chargé de collecter les éco-contributions des industriels du tabac et de les redistribuer aux collectivités territoriales.

Cela permettra la prise en charge, le traitement et le recyclage de ce déchet particulièrement polluant, ainsi que l'installation de dispositifs de collecte sur l'espace public et la distribution de cendriers de poche. Une subvention contribuera à ce que les coûts de collecte des mégots jetés par terre ne soient plus supportés par la commune.
C'est pourquoi agir dès maintenant, en changeant les habitudes, est impératif.

Des plantations au cimetière

Voici quelques exemples de fleurs que vous aurez le plaisir de découvrir prochainement.

L'équipe municipale souhaite valoriser notre ancien cimetière et l'intégrer aux enjeux environnementaux actuels.

En effet, celui-ci va pouvoir participer à la lutte contre les îlots de chaleur, à l'amélioration du bien-être, à la préservation de la biodiversité et à la gestion des eaux pluviales, qui sont des impératifs désormais nécessaires à la bonne gestion de tout espace public.

La surface importante et la gestion différenciée de notre cimetière nous demandent ainsi de réinventer nos pratiques. Cela passe également par une végétalisation plus importante pour un entretien moins contraignant et plus agréable.

Appréciées des butineurs et des usagers du cimetière, les fleurs et plantes tapissantes vont petit à petit faire leur apparition grâce au fleurissement des entres-tombes. Pour que cela soit possible, merci de laisser nos jardiniers municipaux entretenir les allées et ne pas désherber vous-mêmes.

ERRATUM Andréanais N° 338 novembre-décembre « La bonne action au bon moment » page 7. L'entretien des haies peut s'effectuer en **janvier, février, septembre, octobre, novembre et décembre.**

Le département recrute
des assistants familiaux d'accueil

La profession d'assistant familial traverse une grave crise des vocations depuis quelques années. Effectifs en baisse, pénurie de candidats… Les assistants familiaux sont devenus un sujet de préoccupation majeur pour les conseils départementaux. Le département de Loire-Atlantique alerte sur la pénurie de familles d'accueil et lance une campagne de recrutement.

En quoi consiste ce métier ?
Les assistants familiaux, aussi appelés familles d'accueil, accueillent à leur domicile, un ou plusieurs enfants en difficulté âgés de 0 à 21 ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Les assistants les accompagnent au quotidien, les aident à se construire en favorisant leur intégration dans un cadre familial stable, tout en maintenant le lien avec leur famille.

En Loire-Atlantique, 600 personnes exercent ce métier qui constitue un maillon essentiel de la protection de l'enfance. Ces familles d'accueil ouvrent leur foyer pour un temps indéterminé contre rémunération.

Tout profil peut postuler … une forte motivation est indispensable
Que vous soyez un homme ou une femme, célibataire ou en couple, ou vivant dans un appartement ou une maison, tous les profils peuvent postuler.

Les personnes souhaitant se lancer dans l'aventure doivent cependant avoir la volonté d'accompagner des enfants handicapés, être disponibles et avoir réfléchi à cette décision en famille.

Un agrément nécessaire pour exercer
Pour devenir assistant·e familial·e, il est nécessaire d'obtenir un agrément délivré par le président du département.
Pour obtenir l'agrément, une première réunion d'information est organisée avec le service de protection maternelle et infantile (PMI) qui présente le métier et échange avec les candidats. Par la suite, des entretiens d'évaluation ont lieu avec un travailleur social pour évaluer les motivations et les connaissances du métier. Enfin, des visites à domicile sont réalisées afin de s'assurer que le logement peut accueillir des enfants.

Une formation de 300 heures est obligatoire (60 heures avant le 1er accueil et 240 heures en cours d'emploi). Il est possible de passer le diplôme d'Etat d'assistant familial.

Ce métier vous intéresse ?
► Pour plus de renseignements, contactez le département au :
02 51 17 22 45

Le BRS : Une solution innovante d'accession sociale à la propriété

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un nouveau dispositif d'accession à la propriété. Il s'adresse aux ménages modestes souhaitant devenir propriétaires d'un logement neuf dans une zone tendue, et ce, à un prix abordable.

Ce dispositif dissocie le foncier du bâti : vous devenez alors propriétaire d'une maison ou d'un appartement, tout en étant locataire du terrain.

En fonction de la zone tendue, l'achat du bâti uniquement peut faire réaliser une économie de 20 % à 40 %.

Quelles sont les conditions d'accession au BRS ?
- ► L'occupation du logement à titre de résidence principale
- ► Le versement d'une redevance mensuelle
- ► Des ressources N-2 ne dépassant pas le plafond fixé

Quels sont les principaux avantages du Bail Réel Solidaire ?
- ► Bénéficier d'un logement à prix moindre
- ► Avantages fiscaux (TVA réduite, prêt à taux zéro)
- ► Prix d'achat et de revente encadrés

Avec le Bail Réel Solidaire, vous vous constituez un capital en toute sécurité pour une mensualité équivalente voire inférieure à un loyer.

Pour la 1ère fois à Saint-André-des-Eaux ! Dans le cadre du programme immobilier porté par la société VIVAPROM au sein de l'ilôt Blanche Couronne (Domaine du Chêne Vert), le bailleur social Silène commercialise 5 logements en BRS.

Pour tous renseignements :
Silène 02 53 48 44 44 vente@silene-habitat.com

Saint-André Football

Après 9 saisons à la tête de la Saint-André Football, Christophe Bourse passe la main à Christophe Blanchard. Tout le Club remercie Christophe pour le travail accompli et l'énergie déployée. La saison 2023-2024 est bien lancée pour les 470 licenciés de la SAF, dont 130 éducateurs, dirigeants, volontaires.

L'Outil en Main

Daniel Le Pape et Philippe Chicouene

L'Outil en Main est plus actif que jamais. Après avoir décoré les ronds-points de la ville avec des sapins et des rennes en bois (réalisés par l'atelier menuiserie et peints par les bénévoles et les jeunes), l'association participe à sa manière à l'année des jeux olympiques. L'atelier menuiserie a coupé, assemblé et peint deux séries des anneaux olympiques pour décorer la mairie et le rond-point principal.

Auto Partage Andréanais

Véhiculons la solidarité

L'association Auto Partage Andréanais est là pour répondre aux besoins de déplacements des personnes seules ou isolées. A un coût abordable de 0,35 centime du kilomètre, nous sommes le lien qui rapproche.

Contactez- nous :

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez a besoin d'aide pour se déplacer, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail. Autopartage est tout à votre service.

Pour plus de renseignements :

06 14 42 33 09 Mail : autopartage44117@gmail.com

Des jeunes joueurs du TCA du groupe « compétition »

Tennis Club Andreanais

Le Tennis Club Andréanais a 40 ans cette année. Ce « jeune » va pourtant faire l'objet d'une cure de jouvence, grâce aux choix des élus de la commune. Afin de conserver des équipements de bonne qualité, les terrains de tennis extérieurs et intérieurs seront rénovés en 2024. Tous les adhérents les remercient pour cet investissement qui donne un nouvel élan au club.

Nouveau : chaque samedi, de 10h à 11h30, dans le club-house du TCA, une permanence est assurée par les membres du bureau. L'objectif est d'avoir régulièrement une rencontre entre les responsables du TCA et les adhérents ou les non-adhérents. Chacun pourra ainsi poser sa question ou exprimer sa demande de renseignements et avoir une réponse directe.

Pour plus de renseignements :

02 40 91 50 50 - courriel : tc.andreanais@fft.fr

De A à Z'elles

Une nouvelle association sportive et solidaire a été créée cette année à Saint-André-des-Eaux. « De A à Z'elles » porte les valeurs de 4 amies sportives : Emmanuelle, Hélène, Nathalie et Christine. Elles participeront en avril 2024 à La Sénégazelle. La Sénégazelle est une course féminine qui se déroule chaque année au Sénégal, dans la région du Simal, associant course à pied/marche et action solidaire auprès des écoliers sénégalais. L'épreuve sportive représente en moyenne 10 km de course à pied/marche chaque jour, pendant 5 jours, avec une arrivée dans une école différente chaque jour. L'action solidaire se concrétise par l'apport de matériel scolaire : chaque gazelle apporte dans ses bagages 40 kg de fournitures qui seront remis aux élèves « de main en main ». L'aide apportée leur permettra de travailler dans de meilleures conditions et ainsi de rendre plus efficace l'action éducative des enseignants dans un pays où l'État ne prend pas en charge les frais de scolarité. Une aventure humaine attendue avec impatience par les gazelles : des rencontres, des sourires, du partage, c'est sûr l'émotion sera au rendez-vous. Pour financer ce projet, les 4 amies organisent régulièrement des actions, la prochaine sera une soirée solidaire « Fitness et Bien-être », en collaboration avec l'ASF.

Alors rendez-vous le samedi 10 février 2024 à partir de 17h à l'Espace du Marais.

Renseignements : deaazelles@hotmail.com

THÉÂTRE « Tout le plaisir est pour nous »

Par le groupe artistique du Pouliguen

Vendredi 5 - samedi 6 janvier 20h30

Organisé par les associations Chorale Arc en Ciel et Jardin de Djédo.

Réservation : 02 40 01 20 63 - asso.djedo@gmx.fr

> **Espace du Marais - Billetterie sur place**

VŒUX A LA POPULATION

Vendredi 12 janvier 19h

Le Maire et l'équipe municipale reviennent sur l'année écoulée, évoquent les projets à venir et partagent un moment de convivialité avec les Andréanais·es.

> **Espace du Marais**

SPECTACLE THÉÂTRAL

Vendredi 19 janvier 19h

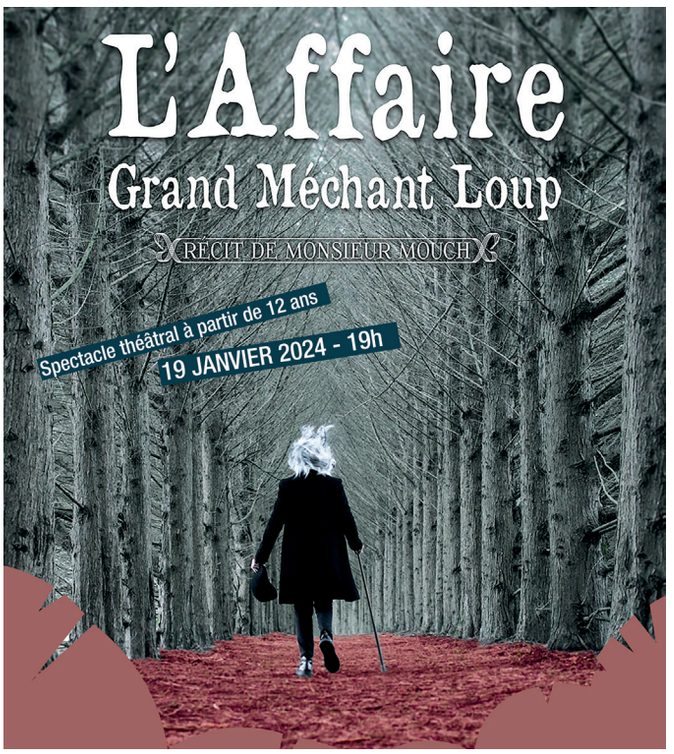

De, et par, Monsieur Mouch, la véritable histoire du Petit Chaperon Rouge enfin dévoilée. Un récit palpitant, ponctué d'inserts sonores, que le conteur perçoit depuis sa petite radio et qui le font parfois basculer de son rôle de narrateurs à l'incarnation des personnages du drame qui se joue sous les yeux des spectateurs.

> **Bibliothèque** > **spectacle à partir de 12 ans**

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 3 février 11h

Locataire ou propriétaire, vous avez emménagé sur la commune depuis janvier 2023 ? L'équipe municipale est heureuse de vous convier à la cérémonie des nouveaux arrivants.

Inscrivez-vous : accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr

> **Espace du Marais**

SOIRÉE FITNESS ET BIEN-ÊTRE

Samedi 10 février 17h - 20h

L'association « De A à Z'elles » organise une soirée solidaire en collaboration avec l'ASF.

> **Espace du Marais - Entrée libre**

COUPS DE CŒUR & SAUTES D'HUMEUR

Vendredi 02 février 18h30 - 20h

Session d'hiver ! Un moment pour se rencontrer entre lecteurs autour de nos coups de cœur, ou bien de livres que nous avons moins aimés mais dont nous avons envie de discuter (les sautes d'humeur). Venez avec un livre coup de cœur et/ou un livre « saute d'humeur », quelque chose à grignoter ou même un petit plaid pour être bien au chaud le temps de se nourrir d'idées de lecture… et si le cœur vous en dit, de rédiger un avis.

Avec Carole et Nicolas de la librairie La Serre aux livres

> **Bibliothèque**

URAMADO, LE RÉVEIL DES TANUKIS

De février à avril

Pour inaugurer le nouveau réseau des médiathèques de Saint-Nazaire Agglomération-la Carène, un temps fort autour de l'exposition Uramado est organisé dans les 10 communes de l'agglomération. Uramado AR est un parcours en réalité augmentée de Julie Stephen Chheng, qui raconte l'histoire des Tanukis, des esprits de la forêt qui se réveillent lorsqu'on les scanne avec l'application dédiée. Trouvez les tanukis de jour et de nuit et découvrez votre animal totem en vous déplaçant dans les médiathèques du réseau !

Plus d'informations sur mediatheques.saintnazaireagglo.fr

DON DE SANG

Jeudi 15 février 16h - 19h30

PARTAGEZ DONNEZ

L'EFS a besoin de votre don. Sur RDV : **dondesang.efs.sante.fr**

Pièce d'identité obligatoire

> **Espace du Marais**

LOTO

Dimanche 18 février 12h - 18h

Organisé par la Saint-André Football.

Réservation 06 60 14 61 20 Ouverture des portes à **12h**

> **Espace du Marais**

SOIRÉE DANSANTE

Samedi 24 février à 19h30

Début de Soirée organise son repas annuel.

Tarif déjeuner 20 € par personne

Réservation au **06 75 48 73 23**

association.debut.de.soiree@gmail.com

> **Espace du Marais**

I.T.S.

Installations Thermiques & Sanitaires

PLOMBERIE
CHAUFFAGE CLIMATISATION
SALLE DE BAINS

Pompes à chaleur - Chaudières
Entretiens - Dépannages

47 Route du Chatelier
44117 Saint-André-des-Eaux
06 07 75 20 85
bureau.its@gmail.com

RGE QUALIBAT
RGE QualiPac

ROYER ELECTRONIC
ANTENNE SERVICE - OCÉANE

FRANCISCO FERREIRA

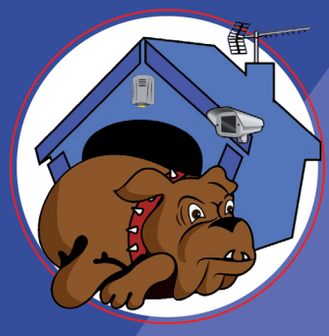

ANTENNES | VIDÉO PROTECTION
SATELLITES | ALARMES | INTERPHONES
TOITS - NETS | NETTOYAGE | TRAITEMENTS
TOITURES, FAÇADES | DÉTECTEUR DE FUMÉE

Tél. 02 40 22 69 50 Port. 06 81 95 65 65
royer-electronic@wanadoo.fr
www.royer-electronic.com
www.antenne-satellite-44.com
Z.A. des Pédras 11, rue des Pédras
44117 SAINT-ANDRÉ des EAUX

40 ans d'expérience

02 44 07 55 09

PRESQU'ILE
multi-nettoyages

Votre entreprise de nettoyage
et d'entretien locaux

Nettoyage de vitre
Multi Services
Démoussage
Remise en conformité des locaux

Zone Artisanale Les Pédras - Saint-André des Eaux
presquilemultinettoyages.fr

Bon à savoir !

Office d'Animation Sportive Brière

A compter du 23 janvier 2024, l'OASB vous propose une fois par semaine différents projets « sport pour tous » avec, pour principal objectif, de **garantir son capital santé** tout en prenant du plaisir dans l'activité.
Ces séances permettent de **sortir de la sédentarité** en douceur tout en améliorant son capital santé. Dans une ambiance conviviale et bienveillante, l'éducateur sportif vous propose des séances de **renforcement musculaire**, de **prévention** de nombreuses **maladies chroniques** et **l'amélioration de la souplesse** pour une meilleure posture.
Les séances auront lieu le mardi matin de 10h00 à 12h00 en salle des Paviolles.
Le projet débutant en cours d'année, le coût de l'adhésion sera de **35€ de janvier à juin 2024.**
Pour vous inscrire ou pour toute demande d'information, vous pouvez contacter l'OASB par mail ou par téléphone :
oasb44@gmail.com / 06.13.36.65.45

Don au CCAS

Le saviez-vous ? Afin de participer à la solidarité locale et aider le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), il est possible de lui faire un don et de contribuer ainsi à aider les publics fragiles ou en difficulté.
Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs : *« Le Président du centre communal ou intercommunal d'action sociale a le droit d'accepter, à titre conservatoire, des dons et legs [...]*».* *** article L.123-8** du code de l'action sociale et des familles.
Les dons des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % de leur montant dans une limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, les dons sont déductibles des impôts sur les bénéfices (mécénat social) à hauteur de 60 % du montant des versements.

Flash info deploiement de la fibre optique

Au comité de suivi du déploiement de la fibre optique du 10 novembre 2023, l'opérateur ORANGE a réaffirmé aux élus de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE que la totalité des travaux concernant le déploiement de la fibre serait exécutée d'ici la fin 2025.

Le taux de raccordement CARENE au 7 novembre 2023 est de 76 %.

A Saint-André-des-Eaux, entre le 02 juin 2023 et le 07 novembre 2023, le sous-traitant AXIANS a raccordé 232 logements portant ainsi le taux de raccordement de la commune à 64 %.

Les travaux de septembre à octobre ont porté sur les secteurs de Marland, La Ville au Gal, Le Coin de la Noë, Les Landes, Les Lindrins, La Chaussée Neuve, L'Angle, La Pré d'Ust, La Ville Allain, La Lande d'Ust.

Le comité se réunira de nouveau au printemps 2024.

Collecte des coquilles

Collecte de coquilles d'huîtres et de coquillages **du 1er décembre 2023 au 9 mars 2024.**
À l'approche des fêtes de fin d'année, des points d'apport volontaire sont installés sur l'agglomération pour collecter les coquilles d'huîtres et de coquillages. Ainsi, vous pourrez déposer, du 1er décembre 2023 au 9 mars 2024, vos coquilles et coquillages aux points suivants :

- Déchèterie de Saint-Nazaire (Cuneix)
- Déchèterie de Pornichet (route du Pont Saillant)
- Déchèterie de Saint-Malo-de-Guersac (rue Marcel Paul - ZAC du Pré Malou)
- Végèterie de Saint-André-des-Eaux (Chemin Bas)
- Halles de Saint-Nazaire (place du Marché)
- Entrée parking Quai des arts à Pornichet

Sont acceptés : coquilles d'huitres et coquillages (coquilles Saint-Jacques, moules, praires, bulots, bigorneaux, palourdes…) sans les serviettes, rince-doigts, crustacés, crevettes, langoustines ou autres restes de repas. Les coquilles collectées seront ensuite broyées et transformées en amendement agricole.

Marché de producteurs locaux

Votre marché des producteurs locaux est de retour sur la Place de l'Église pour ce début d'année 2024.

- **Dimanche matin : 7 janvier et 4 février**

Bienvenue à...

Arnaud Rocher - poissonnier

Depuis le 17 décembre, le marché dominical accueille un nouveau commerçant.
Complétant l'offre du producteur ostréiculteur proposant, selon la saison, moules et huîtres de la baie de Pen Bé, vous trouverez sur l'étal de Arnaud Rocher, poissons, coquillages et crustacés, en provenance de la criée de La Turballe.

> le dimanche matin > Place de l'Église

LIBRE EXPRESSION

Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

La période de la fin d'année offre l'occasion idéale de porter un regard en arrière et de dresser un bilan des mois écoulés : le moins qu'on puisse dire, c'est que 2023 n'a pas été de tout repos, et que cette rétrospective sera aussi l'opportunité de reprendre notre souffle !

Dans le contexte que nul n'ignore, nos équipes ont dû mettre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu, trouver leur place et imprimer leur marque. Merci à l'ensemble des agents municipaux pour leur soutien et leur dévouement au quotidien.

Même si, à l'heure où ces lignes sont écrites, le sort de la maison médicale en centre-bourg reste suspendu à la décision des services de l'état – nous déplorons le délai mis à nous répondre - du côté de la future médiathèque, nous pouvons nous féliciter de l'avancée de la procédure restreinte de maîtrise d'œuvre (concours d'architecte). Le calendrier est tenu et le lauréat désormais désigné.

Calendrier tenu également concernant les travaux de rénovation de l'école maternelle Jules Ferry, avec la désignation du cabinet DEAR – Désirs d'Espaces Architectes Rennais.

En plaçant **la transition écologique** au cœur de notre action, nous avons résolument tourné la page des vœux pieux.

Tous les leviers ont été, sont et continueront à être étudiés pour faire de Saint-André-des-Eaux une commune responsable : gestion de l'eau (lancement de l'étude d'impact du cours d'eau Le Châtelier), de l'énergie (rénovation de l'éclairage public vétuste et mise en place de détecteur de présence, développement des énergies renouvelables…), des espaces verts (recensement des arbres patrimoniaux, plantation de vergers communaux, végétalisation de la cour d'école Jules Ferry et du cimetière), de la biodiversité (installation de nichoirs, valorisation des prairies fleuries pour les pollinisateurs), gestion des déchets (mise en place de poubelles avec tri sélectif, distribution de composteurs...), mobilités douces (pause d'appui et d'abri vélo, élaboration du Plan Vélo, défi mobilité…), alimentation durable (création d'un marché des producteurs) etc.

Saint-André-des-Eaux, **ville solidaire favorisant le vivre-ensemble.** Nous l'avons démontré en ramenant l'enveloppe des subventions allouées aux associations à son niveau d'avant covid, en poursuivant le programme d'accessibilité des salles sportives et en installant la 1ère commission d'accessibilité qui va maintenant confronter les prescriptions réglementaires aux usages du quotidien des personnes à mobilité réduite. C'est encore le partenariat noué avec le LABSPORT au service d'une activité physique accessible pour tous, la mise à disposition d'une brochure de présentation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les nouvelles instances de **démocratie participative** promises ont vu le jour : la commission extra-municipale « Chaussée Neuve » et la commission « JUNIOR ». Les commissions et le comité participatif créés en 2020 ont été associés puis tenus informés de l'avancement du plan-guide de l'Appel à Manifestation d'Intérêt CŒUR DE BOURG.

Tréhé, Bilac, Brangouré, La Lande d'Ust, tous les trois mois environ, nous vous donnons rendez-vous dans vos villages et vos quartiers pour échanger directement et simplement autour d'un café, répondant ainsi à un engagement de proximité avec vous.

Les occasions de vous rencontrer dans notre cœur de bourg sont nombreuses : chez nos commerçants locaux avec une offre qui s'enrichit, sur la place de l'Eglise les jours de marchés ou lors des spectacles de l'été. Quel bonheur de voir cette place se remplir, signe que la **redynamisation est en marche.**

En termes de communication, vous **informer plus et mieux** était l'objectif. Notre bulletin municipal L'Andréanais compte désormais 16 pages et nous apportons le plus grand soin tant à son contenu rédactionnel qu'à sa forme.

Nous ne dérogeons pas au principe d'un soutien sans faille au secteur associatif et d'un relais de toutes les manifestations organisées. **Soutenir et participer** ! les élus de notre groupe présents à Saint-André début août ont mis « la main à la pâte » pour fleurir et mettre à flot le chaland des élus et participer avec grand plaisir à la magnifique scéno-parade de la fête des Chalands Fleuris.

Un mot encore de la **programmation culturelle** que nous nous attachons à enrichir afin de vous proposer des rendez-vous toujours plus variés comme autant d'invitations à rêver, rire, réfléchir, danser !

Ces chantiers, dont la liste est loin d'être exhaustive, mobilisent au quotidien votre équipe majoritaire.

Nous savons vos attentes légitimes et toujours nombreuses; sachez à votre tour que votre écoute demeure notre priorité. À cet égard, vos nombreux retours positifs sonnent pour nous comme autant d'encouragements et nous confortent dans le projet que nous avons porté devant vous il y a maintenant un peu plus d'un an.

Nous faisons le vœu de poursuivre ce beau cheminement avec vous, en 2024 et au-delà !

Douce et heureuse année à vous et vos proches.

Vos élu·e·s de la majorité municipale

LIBRE EXPRESSION

Groupe « Saint-André avec vous »

Lors du vote du budget en mars dernier, le groupe minoritaire avait alerté Monsieur le Maire sur **l'augmentation importante des impôts fonciers.** Cette hausse, liée à l'explosion de l'inflation, a généré une augmentation des bases, notamment des impôts fonciers bâtis.

Pascal Haspot avait proposé de **baisser** les taux communaux afin de compenser l'augmentation brutale de cet impôt, sachant que la situation financière de notre commune le permettait. Ce fut une fin de non-recevoir.

Aujourd'hui, nous nous rendons compte que des projets qui n'étaient ni dans le programme de l'équipe majoritaire, ni dans les dernières orientations budgétaires, vont voir le jour. Pour ne citer qu'un exemple, le budget pour la rénovation des courts de tennis avec une enveloppe initialement prévue à 220 000€ est aujourd'hui multiplié par quatre, pour un montant total de 850 000 €.

A ce rythme-là, et sans orientation budgétaire fiable, nous **craignons pour les finances de notre commune…**

Pour votre information, 16 000 € ont été votés afin que tous les élus puissent disposer d'un logiciel informatique permettant de « simplifier les procédures de travail des élus ». Mais à priori, cet outil ne nous était pas destiné puisqu'en tant qu'élus minoritaires, nous n'avons pas encore découvert les avantages de cet (onéreux) outil... Cette somme de 16 000 € n'aurait-elle pas été plus utile afin d'équiper la salle du Dojo pour les sports de combats, comme le demandent certaines associations depuis plusieurs années ?

Et qu'en est-il de la piste d'athlétisme attendue par les 150 licenciés de l'ESCO ?

Nous souhaitons également aborder le sujet du jardinet à proximité de la place de l'Église. Quelle chance pour les Andréanais de bénéficier d'un **jardin public de 475 m²** ! Soyons sérieux, une telle surface pour une population de 7000 habitants, les communes avoisinantes vont nous envier…

Rappelons que nous proposions d'aménager un poumon vert d'une superficie de 3000 m² sur un foncier inutilisable dû aux découvertes archéologiques. Lors du dernier conseil municipal, nous apprenions que la majeure partie de ce foncier allait être consacrée à… de **l'habitat !** Encore du béton, le caractère rural de notre commune prend du ciment dans l'aile !

Néanmoins, notre équipe se veut positive. Les projets que nous avons initiés en 2020 sont en bonne voie : la nouvelle caserne et son emplacement, la médiathèque, la rénovation de l'école maternelle, la rénovation du camping, l'aménagement du complexe sportif, l'agrandissement des petits jardins… Saluons le travail des employés municipaux qui, au sein de leurs différents services, œuvrent pour que ces projets avancent.

En ce début 2024, nous vous souhaitons une **excellente nouvelle année** ainsi qu'à vos proches. Que cette année 2024 soit riche en satisfactions, qu'elle vous apporte la santé mais aussi la réussite pour tous vos projets, personnels et professionnels. Nous avons également une pensée pour nos concitoyens qui ont été dans la peine ou qui sont dans la douleur.

En 2024, vous pourrez compter sur notre engagement et notre résilience afin de défendre les intérêts de tous les Andréanaises et Andréanais.

Les élus du groupe minoritaire

Christelle Odiau-Mathieu, Laurette Foucher,
Sylvie Goslin-Guihéneuf, Virginie Tartoué,Pascal Haspot
Manuel Bérasaluze.

Les naissances du 01/12/2022 au 30/11/2023

MAILLARD CUSTODIO Sacha.... 18/12/2022
CERCLÉ Emillio 22/12/2022
DELAHAYE Louise 27/12/2022
BAUDAUX Romy 02/01/2023
MAHÉ Arthur 07/01/2023
MOREAU Pia 23/01/2023
LESCOP Brewen 28/01/2023
MINGAM Laéna..... 04/02/2023
ROUZEAU Lisette 22/02/2023
ROUZEAU Marguerite..... 22/02/2023
BEAUCE Maël 07/04/2023
LE CLANCHE Achille 18/04/2023
LE FUR Cléo 23/04/2023
POISSON Noam 24/04/2023
POISSON Evan..... 24/04/2023
CORMIER Pierro 26/04/2023
MONNIER Axel 26/04/2023
BOMPOIL Emma 29/04/2023
LE CLAIRE Gabriel 08/05/2023
BEAUFAYS Noémie..... 09/05/2023
MOYON Marius 03/06/2023
COUVRAND Emy 03/06/2023
DAL VI GUENO Raphaël..... 08/06/2023
SAHIN Enes 09/06/2023
ADVENARD Axel..... 21/06/2023
SANLI Yilmaz 24/06/2023
SIMONNEAU Lucas..... 02/07/2023
LE CLAIRE Juliette 19/08/2023
MOYON Alban..... 03/09/2023
PROST CHÉNÉ Lou 22/10/2023
ROUSSE Marceau 27/10/2023
GRUÉ Maylonn..... 01/11/2023
YVIQUEL Séréna..... 05/11/2023
GUILLARD Anselme 09/11/2023
LECALLO COLLIGNON Gabin 11/11/2023
LESTRAT Côme 17/11/2023
LEGENTILHOMME Alba 25/11/2023
GUIHARD Alma 27/11/2023

Les mariages du 01/12/2022 au 30/11/2023

DURAND Damien et TOUBLANC Annabelle.....06/12/2022
WIDT Thomas et CROVISIER Gaëlle.....21/04/2023
DURAND Fabien et KONE NSANGOU Rihanatou.....22/04/2023
DONNE Franck et DAVID Sandrine 06/05/2023
BERTHO Yannick et LESAGE Julie.....13/05/2023
BROUWER Thomas et LESCOP Ludivine.....19/05/2023
MOULIN Anthony et CHAMPON Fiona.....02/06/2023
CORMIER Mathis et LEGOFF Elysa 30/06/2023
WEINEIS Morgan et MUR Magali.....15/07/2023
SYLVESTRE Yohan et JUBÉ Marie 22/07/2023
HOBÉ Julien et KERGUS Soizic.....22/07/2023
DÉNÉCÉ Jean-Luc et GLOUCHE Dany 05/08/2023
BOURSIN Kevin et HERPIN Chloé.....26/08/2023
GAZEAU Quentin & COURTIN Doriane 08/09/2023
SIMIER Nicolas & JOSSE Marie 21/10/2023

Les décès du 01/12/2022 au 30/11/2023

BERTHET Constance.....29/11/2022
MENOU Marie née RIVOAL 06/12/2022
BERTHO Félix 08/12/2022
BAYLON Franck 23/12/2022
BRAIRE Philippe 25/12/2022
GOURRAUD Elyse née GENNEVOIS. 2/01/2023
GUÉRINEL Françoise née LEGÉ 4/01/2023
MORÉLOT Jean 06/01/2023
GARNIER Jérome 17/01/2023
THÉBAULT Georges.....14/02/2023
BOULENGER Jean-Michel 24/02/2023
ROBERT Marcelle née FARDEL.....27/02/2023
TRICOIRE Jacques.....03/03/2023
HEUZÉ Thierry.....06/03/2023
DELIEGE Yannick 08/03/2023
DUBREZ Jean.....20/03/2023
EVAIN Marie-Claire née DABOSVILLE 22/03/2023
MOINET Roger.....26/03/2023
SIMIER Jacques.....27/03/2023
BERTRAND Alain 05/04/2023
HAUDOUX Alain 20/04/2023
PERRAIS Marthe née BERNIER.....23/04/2023
MICHENEAU Philippe 26/04/2023
AUSSANT Ginette née NOCUS 13/05/2023
LE GALL Jeannine née LE GALLO.26/05/2023
RÉTIF Bruno 30/05/2023
BELLAYER Yves 05/06/2023
ÉON Evelyne 09/06/2023
ROYER Régis.....19/06/2023
BOURDIER Jean.....27/06/2023
TESTU Jules.....07/07/2023
MESSIAN Monique née BENVENISTE 09/07/2023
GUIHENEUF Monique née HOUGARD 16/07/2023
COLIN Pierre-Axel.....19/07/2023
BOURDA Monique née ERIEAU 20/07/2023
MAGRÉ Josiane née RENAUDINEAU 25/07/2023
CAILLAUD Jack 12/08/2023
FAUGARET Christophe 12/08/2023
HERVÉ Michel.....16/08/2023
RONDINEAU Monique née MAHÉ..17/08/2023
GAUGUET Jean.....18/08/2023
DAL VI GUENO Raphaël.....07/09/2023
MORICE André.....10/09/2023
DEVIENNE Nicole née VERCLEYEN 14/09/2023
GUÉNO Joëlle née MITAILLÉ.....19/09/2023
LE GALL François.....25/09/2023
MAHÉ Maxime 30/09/2023
VIAUD Jeannine née HALGAND....12/10/2023
PECQUERY Arlette née LENGIGNON..... 13/10/2023
THUNIN Mireille née WILHELM 24/10/2023
THOMAS Raymond.....11/11/2023
GUÉNO Marie-Thérèse née MICHEL..... 15/11/2023
DESBOIS Christian.....18/11/2023
BOURCIER Louise née MAHÉ.....26/11/2023
HAUMONT Joël.....28/11/2023
PHILIPPE Alain 30/11/2023

Christophe Paysage
Christophe Jardins Services
Professionnels et Particuliers
Particuliers
Entretien • Créations • Plantations • Clôtures • Arrosage automatique
• Portails
• Terrasses
• Entretien
• Élagage • Abattage
21 rue de la Gare - Saint-André des Eaux
06 16 33 69 59
c.gicquiaud@orange.fr
www.christophepaysage.com

CHRYSALIDE
«Et si tu pensais à toi ...!»
Massages bien-être à votre domicile | Saint André-des-Eaux
Massage Lomi Lomi - 75min - 75€
Augmente l'energie vitale et élimine les toxines
Massage Californien - 60min - 65€
Soulage l'anxiété, le stress et les tensions musculaires
Massage Ayurvédique - 60min - 65€
Stimule le système sanguin, lymphatique et nerveux
Massage Amma-Assis - 20min - 30€
Détente du dos, des épaules et de la nuque
Massage Bambizen - 20min - 30€ (8-13 ans)
Prendre conscience de son corps, régule les émotions
Massage Chazen - 30min - 40€
Soulage les douleurs chroniques
Massage Piedzen - 20min - 30€
Détente des pieds, déblocages de points
OUVRE BOÎTES
Charlène COUVRAND
Massothérapeute
06 22 14 84 40
chrysalide44117@gmail.com
chrysalide massages bien-être

DOMAINE DU
Chêne Vert
Prêt à Taux Zéro 0%
LOI PINEL
Au cœur de Saint André des Eaux
Une situation idéale pour faciliter votre quotidien
13 appartements
du T2 au T4
Rue de Bretagne
11 maisons
du T4 au T5
PRESTATIONS DE QUALITÉ
Accessibilité PMR
Maison
• Jardin clos et paysagé
• Garage
• Cellier
Appartement
• Résidence sécurisée
• Ascenseur
• Balcon ou jardinet
• Place privative couverte et aérienne
informations & conseils
05 49 18 61 14
www.vivaprom.fr
Vivaprom
PROMOTION IMMOBILIÈRE
GROUPE hexaôm

BOLLORÉ
Saint André des Eaux
COUVERTURE
ZINGUERIE
RAMONAGE
BARDAGE
RGE
ECO artisan
VELUX
ZAC des Écotais, 24 rue des Menos
44117 Saint-André-des-Eaux
Mail : couverturebollore@gmail.com
02 40 01 25 69
www.couverture-bollore.fr

Bienvenue dans votre magasin à Saint-André des Eaux

Fiers d'être
Commerçants
autrement

Place de la Mairie - 44117 Saint-André des Eaux
Tél. 02 51 73 07 97

Horaires d'ouverture
du lundi au samedi de 7h30 à 20h, le dimanche matin de 8h à 13h